

Conditions Générales de Vente In Motion | Angéline Delvart | Formation

Janvier 2024

Article 1 : Acceptation des conditions générales de vente

Le client déclare accepter pleinement et sans réserve les présentes conditions générales de vente et de participation.

Article 2 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente concernent les formations présentielles. Elles ne couvrent pas les formations e-learning, qui font l'objet de conditions spécifiques disponibles sur simple demande. Les formations présentielles, peuvent être réalisées dans les locaux loués par **In Motion | Angéline Delvart** ou dans les locaux du client.

In Motion | Angéline Delvart se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales, sans qu'il ne soit nécessaire d'informer ou d'obtenir l'accord de qui que ce soit. Les conditions générales applicables seront celles en vigueur au moment de la livraison des produits ou services. Les formations concernées s'entendent des formations proposées au catalogue et sur le site internet de **In Motion | Angéline Delvart**. Est considérée comme «client» toute personne physique ou morale réalisant auprès de **In Motion | Angéline Delvart** une commande validée et payée. L'unique version de ce document impliquant un accord contractuel est celle disponible, à jour, sur le site de **In Motion | Angéline Delvart**.

Article 3 : Modalités d'inscription et documents contractuels

Toute commande formulée par écrit est ferme et définitive et emporte l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales de vente. Le client s'engage donc à être présent aux dates, heures et lieux prévus. La commande doit nécessairement indiquer les coordonnées du client (nom, prénom, adresse, raison sociale le cas échéant) et la formation choisie (titre et date). Pour toute inscription, une confirmation d'inscription et une convention de formation ou contrat de formation en 2 exemplaires sont adressés au client, dont un exemplaire à retourner par le client à l'organisme de formation signé et, le cas échéant, revêtu du cachet de l'entreprise. L'organisme de formation fournira à chaque participant une convocation précisant les horaires exacts et le lieu de formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l'organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 10 jours ouvrés qui suivent la formation, l'organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le client lors de la commande, la facture de formation ainsi que les attestations de participation. Il appartient au client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation.

Article 4 : Propriété Intellectuelle

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la formation sont la propriété de **In Motion | Angéline Delvart**. Ceci, dans leur intégralité, tant dans leur présentation que dans leur contenu (dans sa totalité ou de manière séparée) direct ou indirect, quel qu'en soit la forme, sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle et/ou industrielle.

Toute reproduction, et/ou diffusion, et/ou communication, et/ou représentation, et/ou réutilisation, et/ou adaptation, que cela soit de manière partielle ou intégrale, sous quelque forme que ce soit, tout enregistrement, qu'il soit sous format audio et/ou vidéo, sont interdits, sauf autorisation expresse préalable de **In Motion | Angéline Delvart** ou de ses ayants droits, et dans le cas contraire sont donc constitutifs de contrefaçon et passible à ce titre des sanctions prévues par la loi.

Article 5 : Commande

Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de vente, et le cas échéant des conditions particulières de vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois de son pays ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Il se porte fort du respect de ces conditions générales de vente pour l'ensemble de son organisation. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par la société constituent la preuve de l'ensemble des transactions. Toute commande passée sur un site appartenant à **In Motion | Angéline Delvart** implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 6 : Prix

Les prix sont indiqués en euros hors TVA. Les frais de support éventuellement inclus dans l'inscription font partie intégrante de la formation et ne peuvent être décomptés du prix de vente. Le prix peut être modifié à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande. Toute formation commencée est due en totalité.

Article 7 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la commande. Le client peut effectuer le règlement par chèque bancaire, le chèque devra être établi à l'ordre de **In Motion | Angéline Delvart** et envoyé à l'adresse suivante : **In Motion | Angéline Delvart** 11 rue Jean-Baptiste Pigalle 75009 Paris. Sauf accord spécifique et/ ou offre spéciale d'échelonnement de paiement communiqué au préalable et/ou confirmé par écrit par un représentant habilité de **In Motion | Angéline Delvart** l'inscription à un service et/ou la commande d'un produit sera réputée définitive à l'encaissement par de **In Motion | Angéline Delvart** de l'intégralité du tarif, ce qui en sera l'élément déclencheur de livraison. Cet encaissement devant intervenir au plus tard 15 jours avant le début effectif concernant les services. Dans le cas contraire, **In Motion | Angéline Delvart** se réserve le droit, par simple notification écrite et sans préavis ni formalité, de libérer la place pour un autre participant, sans que cela ne donne lieu à aucun remboursement en faveur du client.

Article 8 : Annulation, modification ou report des formations par l'organisme de formation

In Motion | Angéline Delvart se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de la formation. **In Motion | Angéline Delvart** se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais. Lorsque le report n'est pas possible, **In Motion | Angéline Delvart** procède au remboursement de la totalité des droits d'inscription sans autre indemnité.

Article 9 : Annulation, report de participation ou remplacement du participant par le client

Le client peut demander l'annulation ou le report de sa participation à une formation inter, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à **In Motion | Angéline Delvart** au moins 16 jours ouvrés avant la date de la formation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par **In Motion | Angéline Delvart** auprès du client. En cas d'annulation de sa participation entre 15 et 4 jours ouvrés avant la date de début de la formation, **In Motion | Angéline Delvart** lui facturera 50% du prix, non remis, de la formation.

Si l'annulation intervient dans les 3 jours qui précèdent la date de la formation, **In Motion | Angéline Delvart** lui facturera 100% du prix non remis.

En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le client sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation. En cas d'absence pour raison de santé justifiée par un certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation. Le client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à **In Motion | Angéline Delvart** et comporter les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient alors au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

Article 10 : Sous-traitance

In Motion | Angéline Delvart est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objet du présent contrat. Toutes les obligations du client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

Article 11 : Condition de participation

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de **In Motion | Angéline Delvart**, affiché et joint au contrat/convention de formation.

Conditions Générales de Vente In Motion | Angéline Delvart | Formation

Janvier 2024

Si la formation se déroule hors des locaux de **In Motion | Angéline Delvart** les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. **In Motion | Angéline Delvart** se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage.

Article 12 : Délai de rétractation

Conformément à l'article L121-21 du code de la consommation, le client dispose d'un délai de 10 jours calendaires à compter de la date d'achat pour exercer son droit de rétractation. S'il souhaite exercer ce droit, le client devra rédiger une déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter et l'envoyer à **In Motion | Angéline Delvart** par lettre recommandée avec accusé de réception. Le remboursement sera effectué par **In Motion | Angéline Delvart** dans les délais légaux prévus dans le code de la consommation. Passé ce délai légal, les sommes dues par **In Motion | Angéline Delvart** seront automatiquement majorées aux taux légaux stipulés dans le code de la consommation. Par ailleurs, tous types d'avantages, d'offres promotionnelles, de quelque nature qu'ils soient, qui seraient liés à l'achat d'origine pour lesquels le client ferait valoir son droit à rétractation seront automatiquement annulés. En tout état de cause, ce droit ne pourra être exercé pour un service exécuté ou dont l'exécution a commencé. Par ailleurs, **In Motion | Angéline Delvart** ne procédera à aucun remboursement dans les cas suivants, à quelque moment que ce soit, et pour quelque motif que ce soit : absence lors de la délivrance du service, demande d'annulation au cours de la délivrance du service. Certains des produits et services proposés ne sont pas soumis à ce droit de rétractation. L'article L121-20-2 du code de la consommation écarte ou exclut notamment : les services de formation (en ligne ou sous format CD/DVD) basés sur des enregistrements audio et vidéo, les prestations de service tel que le consulting en Ressources Humaines si la prestation a démarré dans les 7 jours suivant signature du contrat.

Article 13 : Protection des données personnelles

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N°78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle. En saisissant ses informations et ses coordonnées sur l'un des sites du réseau de

In Motion | Angéline Delvart, le client reconnaît accepter recevoir des informations/publications de la part de la société par email, courrier ou téléphone, et accepter de recevoir la newsletter. Il est libre de se désinscrire à tout instant. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin des emails.

In Motion | Angéline Delvart informe le client qu'il peut être effectué sur l'ensemble des sites un suivi de la fréquentation.

Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics, Xiti, ou encore Google Optimiseur de site, cette liste étant non exhaustive. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et de personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs. Les pages de confirmation et conversion des formulaires sont en général équipées du dispositif

Google Optimiseur de Site afin de mesurer leur efficacité et le niveau d'intérêt des prospects et clients. Le client a la possibilité de consulter sur le lien suivant, les règles de confidentialité de Google Optimiseur.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur consent implicitement à ce qu'il puisse être filmé, photographié et enregistré durant les événements organisés par **In Motion | Angéline Delvart**. Toutefois, conformément aux dispositions légales stipulées dans le cadre du droit à l'image et de la protection de la vie privée :

Pour les personnes majeures : Avant toute diffusion d'une image de la personne dans un cadre privé,

In Motion | Angéline Delvart devra obtenir son accord écrit en précisant à quelle date et à quel endroit elle a été réalisée. Cet accord sera donné pour un usage précis et ne pourra être global. Un nouvel accord devra être obtenu pour chaque rediffusion d'une image dès lors que le but sera différent de celui de la première diffusion.

Pour les personnes mineures : L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur devra obligatoirement être obtenue par écrit.

Ces stipulations protègent aussi les droits des intervenants et/ou formateurs et/ou animateurs de

In Motion | Angéline Delvart. A savoir, que toute diffusion d'image qui serait faite à titre non informatif par une personne qui n'aurait pas obtenu un accord écrit tel que mentionné ci-dessus constituerait une atteinte au droit à l'image et donc une violation de la vie privée passible des recours et sanctions prévues par la loi.

Article 14 : Limitations et/ou exclusions de responsabilité

Le client et/ou participant et/ou souscripteur et/ou utilisateur déclare reconnaître et/ou exprimer et/ou accepter et/ou approuver sans réserve que :

Tout type de contenu délivré par **In Motion | Angéline Delvart**, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc...) ne donne lieu à aucune promesse ni garantie, de quelque nature qu'elles soient (résultats, gains, bénéfices, succès, performance, etc...).

In Motion | Angéline Delvart, ses représentants légaux, les représentants habilités de **In Motion | Angéline Delvart**, ses partenaires, ses fournisseurs ne sont pas responsables ou porteurs d'une quelconque promesse ni garantie.

Qu'en connaissance de ces informations, il a conscience que certains exercices qui lui seront proposés peuvent comporter des risques selon son niveau de condition physique et de santé et qu'il est seul responsable et totalement libre de la décision de participer, de poursuivre et/ou d'arrêter à tout moment de pratiquer les exercices. Il est donc seul responsable de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions et résultats. Qu'il ne cherchera d'aucune manière à rendre **In Motion | Angéline Delvart**, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de **In Motion | Angéline Delvart**, responsables de son degré de participation/d'implication, de ses décisions, actions ou résultats. **In Motion | Angéline Delvart** ne serait être tenu responsable, sous aucune circonstance, de toute perte ou de tout dommage causé ou supposé causé en relation avec l'utilisation de ses conseils, produits ou services, quel qu'il soit et sous quelque forme que ce soit. **In Motion | Angéline Delvart** ne propose aucun conseil professionnel de type médical, psychologique ou financier et que tout type de contenu délivré par **In Motion | Angéline Delvart**, sous quelque forme qu'il soit (idées, concepts, stratégies, conseils, etc...), ne peut se substituer à l'avis et/ou l'intervention d'un professionnel dûment habilité par un diplôme reconnu par les autorités compétentes. De ce fait, **In Motion | Angéline Delvart**, ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de **In Motion | Angéline Delvart** ne peuvent en aucun cas être tenus responsables, de quelque manière que ce soit, de dommages de quelque nature qu'ils soient (dommages corporels, financiers, maladies, décès, etc...)

En tout état de cause, la responsabilité de **In Motion | Angéline Delvart**, de ses représentants légaux, ses partenaires, ses affiliés, ses fournisseurs, les personnes habilités de **In Motion | Angéline Delvart**, serait le cas échéant contractuellement limitée, à un dédommagement qui ne pourrait être supérieur aux montants engagés pour l'achat du bien ou service, qu'il s'agisse de dommages (même corporels) ou de pertes subis ou autres causes.

Qu'il est de sa seule et entière responsabilité de se couvrir pour les risques potentiels, sachant que

In Motion | Angéline Delvart n'est pas souscripteur d'une assurance pour soins médicaux, et/ou préjudices corporels et/ou invalidité.

Article 15 : Affiliation et recommandations

Au sein de nos newsletters, communications, et formations, nous pouvons être amenés à vous recommander des outils, sites internet, produits, ou prestataires de service pouvant vous apporter un complément utile à nos formations. Quand c'est le cas, nous sommes généralement partenaires des entreprises qui commercialisent ces produits ou services - nous percevons donc une commission si vous décidez d'acheter ces produits ou services sur notre recommandation.

Article 16 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.

Article 17 : Informations sur In Motion | Angéline Delvart

In Motion | Angéline Delvart, entrepreneur individuel est un organisme de formation dont le siège social est situé 11 rue Jean-Baptiste Pigalle 75009 Paris inscrite au RCS de Paris sous le numéro 850 045 949, Code APE 8559B et enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 85004594900029 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France.

Article 18 : Réclamations, compétence d'attribution

Toute réclamation du client devra être formulée par écrit à :

In Motion | Angéline Delvart 11 rue Jean-Baptiste Pigalle 75009 qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux de Paris.